

*Moues Perrot,
Maire de Strasbourg,
sympatizing hommage
H. Salomon*

ÉDOUARD BAMBERGER

(1825-1910)

*Dirigé
1922.*

UN ALSACIEN ET UNE FAMILLE LORRAINE
AU XIX^E SIÈCLE

PAR

HENRY SALOMON



F. RIEDER & Cie, EDITEURS
(Ancienne Librairie E. Cornély)
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS-VI^e

86

ÉDOUARD BAMBERGER (1825-1910)
*UN ALSACIEN ET UNE FAMILLE LORRAINE
AU XIX^e SIÈCLE*

COMMUNICATION DE

M. HENRY SALOMON

Professeur au Lycée Henri IV

LE 1^{er} mars 1871¹, à midi, l'Assemblée nationale tenait à Bordeaux une séance tragique, « la séance la plus douloureuse qu'ait jamais tenue une Assemblée française ». Ainsi la qualifiait deux jours plus tard un témoin considérable, Henri Martin, qui, après avoir passé sa vie à écrire l'Histoire de France, était maintenant lui-même un des acteurs du drame.

L'ordre du jour comportait la discussion et la ratification des préliminaires de paix que Thiers avait signés le 26 février à Versailles, dont il avait déposé le texte le 28 sur le bureau de l'Assemblée, et de l'adoption rapide duquel dépendait l'évacuation de la zone de Paris que les Prussiens avaient tenu à occuper en échange de la concession qu'ils nous avaient faite en nous laissant Belfort.

Il fallait donc aller vite. M. Victor Lefranc avait lu son rapport au nom de la Commission qui avait examiné le traité; avec tristesse, mais sans hésiter, il concluait à l'adoption. A droite et à gauche on n'ignorait pas qu'il n'y avait rien à espérer, rien à faire, rien à dire.

Quelques grandes voix cependant se firent entendre, celles

1. Cette communication a été lue au Congrès des Sociétés Savantes tenu à Strasbourg en 1920. Elle a été préparée d'après les sources suivantes :

Les 2 volumes du *Journal* d'Edouard Bamberger, manuscrit qui sera déposé à la bibliothèque de Metz; son carnet également manuscrit.

Ed. Bamberger. *Souvenirs du blocus de Metz*, avec une notice par C. Desplanque. Extrait du 57^e volume des *Mémoires de la Société dunkerquoise*.

Cécile Bamberger. *Souvenirs* recueillis et mis en ordre par P. S. T. dans la revue *Le Rayon*, éditée à Paris, nos 2, 3, 5, 6, 7, 1912-1913.

La séance du 1^{er} mars 1871 a été analysée d'après le *Journal Officiel*.

Les citations qui ne sont pas accompagnées d'une référence particulière sont tirées du *Journal* d'Ed. Bamberger.

141

d'Edgard Quinet, de Victor Hugo, de Louis Blanc. On les écoutait avec respect mais non sans impatience. Ils ne voulaient pas livrer nos provinces, ils préféraient continuer la guerre. Thiers répliquait : « Et les moyens ? Les moyens ? » A l'homme d'Etat qui savait son pays épuisé et désarmé nul ne trouvait rien à répondre. Malgré la réputation de sécheresse qu'on lui avait faite, il répétait que le sentiment d'un devoir impérieux l'aidait seul à maîtriser sa douleur. Dans le coupé qui l'avait ramené avec Jules Favre de Versailles à Paris, ses yeux, dit son compagnon de voyage, n'avaient cessé « de se mouiller de larmes. Il les essuyait sans dire un mot ¹ ».

Le 1^{er} mars, l'Assemblée presque entière était dans le même état d'angoisse et de douleur où Thiers se trouvait depuis le 26 février. « Nous sommes dans la situation d'un malade qu'on va amputer ² », écrit le député Martial Delpit. Les représentants de la famille française étaient groupés dans une commune douleur autour des enfants que le traité lui arrachait et que la perspective de la séparation lui rendait plus particulièrement chers. La nécessité leur imposait la soumission, et c'était encore le silence qui était le plus fidèle interprète de leur douleur.

Il y avait toutefois des orateurs qui avaient le devoir de parler et que l'Assemblée se devait d'entendre : les députés des départements cédés à la Prusse, M. Bamberger pour la Moselle, M. Tachard pour le Bas-Rhin et pour le Haut-Rhin M. Keller qui, dès le 17 février, avait lu et déposé une déclaration où il avait attesté avec ses collègues la volonté de leurs électeurs de rester Français. L'éloquence prenante de M. Keller entraînait généralement les applaudissements de l'Assemblée. Le 1^{er} mars ses arguments la gênaient sans la convaincre ; elle pensait comme lui, elle votait contre lui. Le député catholique recueillit comme ses collègues d'Alsace et de Lorraine des approbations sur quelques bancs à gauche. A lui aussi Thiers répliqua : « Et les moyens ? Les moyens ? » La cause était entendue. On ne lutte pas contre l'inévitable.

1. Cité par Hanotaux. *Hist. de la France contemporaine.*

2. *Ibid.*

Le texte des préliminaires fut ratifié par 546 voix contre 107. Les représentants des victimes livrées au vainqueur quittèrent la salle après que l'un d'eux, M. Grosjean eut protesté une dernière fois en leur nom de la violence qui leur était faite et de leur attachement à la France.

A un moment, cette séance, morne et lourde comme une cérémonie funèbre, s'était animée à la voix d'un orateur qui abordait pour la première fois la tribune et qui ne cherchait pas à produire un effet d'éloquence, mais simplement, comme il l'écrivait le soir même, à « soulager » son cœur (Carnets d'Ed. B., 1^{er} mars 1871).

Député de la Moselle et Strasbourgeois de naissance, avait dit Ed. Bamberger, je viens vous adjurer de repousser le traité de paix, ou de honte, qui est apporté devant vous. Je serai bref; vos moments, on vous l'a déjà dit souvent, trop souvent peut-être, sont précieux; d'ailleurs c'est un arrêt de mort que l'on présente à votre ratification et les longs discours ne conviennent pas aux mourants.

Ce traité constitue, selon moi, une des plus grandes iniquités que l'histoire des peuples et les annales diplomatiques auront enregistrées. Un seul homme, je le déclare tout haut, un seul homme devait le signer; cet homme, c'est Napoléon III.

Sur un grand nombre de bancs : Oui! oui! vous avez raison.

Monsieur B... Un seul homme, dont le nom restera éternellement cloué au pilori de l'histoire » (*Applaudissements prolongés*).

L'Assemblée gênée par la plainte des victimes s'unit à elles pour flétrir les hommes qui étaient tombés dans le panneau tendu par Bismarck et avaient entraîné la France à sa perte.

Un député bonapartiste a le courage de s'écrier que Napoléon III n'aurait pas signé un traité honteux; il provoque des murmures et des réclamations, « un incident d'une violence inouïe », affirme un témoin qui a connu beaucoup d'assemblées et comparé bien des séances (A. Claveau. *Souvenirs politiques et parlementaires*, II, p. 32, Plon, 1914). M. Galloni d'Istria, M. Haentgens, M. Gavini, tenaient à honneur de défendre leur ancien souverain. M. Bamberger consentit à céder momentanément la tribune à M. Conti, secrétaire de Napoléon III, tout en

réservant son tour de parole ; M. Conti suscita un nouvel orage. Plusieurs voix crient : La déchéance ! La déchéance de Napoléon III ! Le Président est obligé de suspendre la séance. A la reprise, M. Target donne lecture de la proposition suivante :

L'Assemblée Nationale clôt l'incident, et, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, et en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. (Acclamations unanimes. Applaudissements prolongés.)

Thiers appuie cet ordre du jour par quelques paroles vengeresses qui entraînent elles aussi sur tous les bancs des applaudissements prolongés, et les députés se lèvent d'un mouvement unanime et spontané pour voter la motion Target. A la contre-épreuve, six bonapartistes seulement votèrent contre.

Les quelques paroles sorties du cœur d'Edouard Bamberger, son éloquence faite de son indignation, avaient soulevé dans l'Assemblée une lame de fond, et provoqué un effet tel qu'il est rare qu'en produisent jamais les plus éloquents discours. Du point de vue extérieur, il n'avait plus qu'à se taire. Quand il reprit la parole après la clôture de l'incident, on ne l'écouta plus que par déférence, les applaudissements ne venaient que d'une seule partie de l'Assemblée, une fraction de la gauche. Aux Français, ses concitoyens de toujours, il demandait de savoir lutter et souffrir encore.

C'est ainsi que vous agirez, leur disait-il, si vous ne voulez pas compromettre à la fois les droits imprescriptibles de la justice, en même temps que vos intérêts les plus vulgaires, si vous ne voulez pas surtout braver le passé de la France qui vous engage, et le jugement de la postérité qui vous attend.

« Et les moyens ? » s'écria encore une fois Thiers qui avait écouté l'inconnu avec sympathie, mais qui ne pouvait plus rien pour sa cause. Le siège de la majorité était fait ; puisqu'on ne pouvait sauver l'Alsace et la Lorraine, il fallait que l'instrument

de ratification, revêtu des signatures nécessaires, parvint le plus tôt possible à Versailles pour que l'occupation de Paris fût abrégée et la douleur d'une entrée solennelle du roi de Prusse épargnée à une population éprouvée et nerveuse.

Edouard Bamberger comprenait bien qu'il eût été d'un homme avisé de renoncer à la parole après « l'épouvantable orage » qu'il avait soulevé sans y penser. « Tout ce qui est venu après cette scène devait être pâle. » Mais, dit-il : « Je ne visais pas à l'effet ; je voulais, je devais défendre nos droits et jeter à la face de la France la conduite de Strasbourg. » Il avait en effet esquissé un parallèle entre l'endurance de Strasbourg qui avait souffert pour retarder l'invasion, et l'apathie de la France qui abandonnait Strasbourg pour obtenir la paix. « L'essentiel, s'écria-t-il encore, c'est que je n'aurai pas à rougir en paraissant devant mes électeurs pendant le peu de temps que je dois encore rester à Metz » (*Carnet manuscrit* d'Ed. Bam., 1^{er} cahier, 1^{er} mars 1871).

*
* *

Quel était donc l'homme qui avait eu son jour et son heure dans une Assemblée où l'on comptait à gauche et à droite des orateurs comme Edgar Quinet, Jules Favre, Louis Blanc, Dufaure, Casimir Périer, Léon Say, Mgr Dupanloup, d'Audiffret Pasquier, Albert de Broglie, et sinon le plus éloquent, du moins celui qui s'imposait le plus par ses services et son passé, Thiers lui-même ?

Edouard Bamberger était né à Strasbourg le 25 septembre 1825 dans une famille israélite ; il était le quatrième enfant et le seul fils d'un père qui n'arriva jamais à la fortune, mais qui jouissait d'une bonne réputation dans le commerce et parmi ses coreligionnaires. Le jeune Edouard fut confié à un pasteur de l'Eglise réformée de France, M. Goguel, qui dirigeait un pensionnat, et qui exerça sur le développement intellectuel et moral de son élève une action durable. Il lui apprenait à aimer les lettres grecques, latines et françaises et le goût des humanités éveillé chez l'enfant persista chez l'homme jusqu'à

l'extrême vieillesse. Mais ce que le professeur s'attachait surtout à former, c'était le caractère et c'était la conscience. Le descendant des vieux huguenots enseignait avant tout à discerner et à remplir les devoirs même difficiles ; il était tout le contraire d'un piétiste et le jeune israélite trouvait bon accueil auprès de lui. Mais sa morale était fondée sur la croyance à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme ; elle avait des exigences et des délicatesses qui convenaient à la nature élevée de l'enfant ; elles se précisèrent et s'accrochèrent avec le temps. C'est à coup sûr auprès de M. Goguel qu'il apprit à peser ses moindres actions, à se les expliquer, à en prévoir les conséquences, à faire tous les soirs et au besoin par écrit, dès que les intérêts des autres étaient en jeu, une sorte d'examen de conscience. Au soir de sa vie, il parlait avec reconnaissance et tendresse de son premier maître, il rapportait à ses leçons et à ses exemples le bien qu'il avait pu faire lui-même, il lui savait gré de n'avoir jamais eu à rougir d'une de ses actions, voire d'une de ses pensées intimes, et l'on a quelque chance de ne pas trahir les vœux secrets d'Édouard Bamberger, en associant à son souvenir le nom du vieux Strasbourgeois et du précieux initiateur que fut le pasteur Goguel.

Quand il quitta son école pour entrer à la Faculté de Médecine et aborder la vie, il resta son ami et ne cessa pas de s'inspirer de ses enseignements. Déiste et spiritualiste il était, déiste et spiritualiste il resta toujours sans éprouver le besoin de s'imposer exactement la pratique d'un culte déterminé, et cela dans un temps et dans une ville où les démarcations confessionnelles étaient assez nettement tranchées. Ce n'est pas que Bamberger reniât ses coreligionnaires ; ils n'étaient qu'une minorité et c'était une raison majeure pour ne pas se séparer d'eux, comme avaient fait quelques-uns et non des moindres après les prédications de l'abbé Bautain. Il accepta même, lors de ses débuts modestes, un petit emploi de secrétaire que lui confia le Consistoire du Bas-Rhin ; il en fut privé, à la naissance de son fils, pour avoir pris une décision qui n'était pas conforme aux habitudes rituelles. Il garda mauvais souvenir du procédé, et rédigea un testament dont une disposition écartait formellement

de ses obsèques tout représentant de son culte. Mais une affaire qui divisa plus tard la France en deux camps réveilla des haines confessionnelles qui semblaient apaisées et provoqua dans notre pays un mouvement d'antisémitisme assez prononcé. Dès lors les persécuteurs prenaient figure de persécutés, Edouard Bamberger modifia son testament, et quand il s'éteignit le 7 juillet 1910, un rabbin présida la cérémonie funèbre.

C'était un acte déterminé par le point d'honneur et par un sentiment de solidarité ; ce n'était ni un acte de foi, ni un retour. Edouard Bamberger n'adhérait pas plus à la synagogue qu'à la communion de M. Goguel ou à celle de la majorité des Français à laquelle appartenaient cependant tant d'êtres qui furent près de son cœur. Ce croyant n'était membre d'aucune des Églises reconnues par l'État ; à une époque où la franc-maçonnerie se targuait surtout de spiritualisme, il y adhéra comme y avait adhéré son père ; il cessa de fréquenter les loges le jour où il crut s'apercevoir que quelques-uns de leurs membres faisaient servir l'association à des fins particulières et à des intérêts personnels.

*
* *

Il avait été confirmé dans cette manière large et haute d'envisager et de résoudre tous les problèmes de la conscience par son entrée dans une famille où la pratique des vertus du foyer et des devoirs sociaux était placée très au-dessus des conventions mondaines et même des obligations confessionnelles. Il avait épousé une jeune fille de Metz, M^{lle} Cécile Terquem, qui fut pour lui la compagne rêvée, l'amie, la conseillère, la collaboratrice, la confidente de toute les pensées et de tous les travaux. Elle avait été élevée par un père qui avait mérité la confiance et le respect de ses concitoyens à Metz où il exerçait la profession de pharmacien et à Paris où il continua une carrière de naturaliste commencée en Lorraine. Le mariage contracté en 1852 unissait avec deux jeunes gens faits pour s'aimer deux familles dignes de se comprendre, et quand M. et M^{me} Edouard Bamberger vinrent habiter Metz en 1858, ils

firent ménage commun avec leurs parents. La destinée familiale des uns et des autres était désormais fixée; la mort seule fut capable de les dissocier, sans effacer jamais chez les survivants le souvenir des disparus.

Le beau-père d'Edouard Bamberger, M. Olry Terquem, était le petit-fils d'un homme fort connu à Metz, Salomon Terquem, qui avait reçu en dépôt lors de la Révolution de l'argent et des bijoux appartenant à des émigrés. Les sachant dans le besoin, il avait, en 1797, passé la frontière pour leur porter ce qu'ils lui avaient confié; il fut accusé par des révolutionnaires soupçonneux d'intelligences avec l'ennemi et devint l'objet d'un mandat d'arrêt où fut inscrit par suite d'une erreur de copiste le nom d'un de ses fils, Elie, au lieu du sien. Ils furent sauvés tous les deux par la rédaction fautive de la pièce judiciaire et par la bienveillance d'un maître de forges, M. Labbé qui appréciait l'honorabilité et les vertus des deux Terquem. Salomon Terquem était riche, mais si généreux qu'après lui sa femme dut aller vivre chez ses enfants; il avait pratiqué à la lettre le précepte qu'un ami inculquait plus tard à son fils Olry : « les riches sont les caissetiers (les caissiers) du Bon Dieu. » Aussi devenaient-ils de nouveaux pauvres aussi rapidement que d'autres deviennent aujourd'hui de nouveaux riches.

Elie, le troisième fils de Salomon Terquem, le grand-père de M^{me} Bamberger, ne se bornait pas à soulager les malheureux qui s'adressaient à lui et à les assister discrètement. On savait le trouver tous les jours après le dîner; il fumait sa pipe devant la porte, écoutait quiconque avait à lui parler et se réfugiait derrière celui des deux battants qui ne s'ouvrait jamais pour distribuer une aumône quand il y avait lieu. Il faisait mieux encore et allait au-devant des misères cachées. Quand il mourut, il avait ordonné par testament de distribuer une assez forte somme aux pauvres, aux juifs et aux chrétiens. Le vieux curé de la paroisse fut très touché de cette générosité; il la jugeait sans doute d'autant plus méritoire que des descendants des juifs de Metz avaient encore au XIX^e siècle à payer une dette contractée au siècle précédent par les notables de la communauté pour le rachat d'un impôt que Louis XV avait autorisé la qua-

trième sœur de Nesles, Maîtresse royale, à lever sur eux, et dont le prix très élevé avait été acquitté au moyen d'un emprunt. On effectuait la répartition d'une façon un peu arbitraire, et l'on fit peser la charge sur les descendants des premières victimes, même lorsqu'ils avaient changé de religion.

C'était le cas pour le fils aîné de Salomon Terquem, brillant élève de l'École Polytechnique, qui fut un très grand savant, mais qui se contenta de fonctions modestes, et qui enseigna les mathématiques au lycée de Mayence sous le premier Empire. Napoléon III avait été plus tard en correspondance avec lui ; il l'appréciait et lui demanda, lorsqu'il fut devenu Prince-Président, ce qu'il pouvait faire pour lui prouver sa reconnaissance. « Rien du tout », répondit Olry Terquem.

Ce savant était aussi un croyant. « Quand mon père parlait de Dieu, disait une de ses filles, l'enthousiasme le rendait beau. » Mais il avait épousé une femme catholique, [comme avait fait aussi un de ses frères¹ ; il s'était, comme ce frère, converti à la religion de sa femme, sans que ses liens avec les autres membres de sa famille se fussent jamais relâchés. Les parentés s'oublent souvent ; on y est resté très étroitement attaché dans la famille Terquem parmi les nombreux descendants de l'ancêtre Salomon. On en est aujourd'hui à la sixième génération et personne ne songe à rejeter quoi que ce soit du passé ; on est fier. Des esprits qui par ailleurs ne se ressemblent pas, des croyants qui pratiquent deux religions différentes, des spiritualistes détachés de toute pratique, des indifférents communient dans le culte du devoir et dans l'amour de la famille. Une petite-fille de Salomon Terquem était carmélite, un de ses arrière petits-fils est abbé.

Cette digression n'est qu'apparente. Elle était indispensable pour replacer Édouard Bamberger dans une famille qui devint la sienne en 1852, et dont tous les membres lui étaient aussi chers que s'ils lui avaient été unis par le sang et non par une

1. Voir pour tous ces détails les nos 2, 3, 5, 6, 7 de la revue *Le Rayon* où sont publiés les *Souvenirs* de Cécile Bamberger recueillis et mis en ordre par P. S. T.

alliance. Sa belle-sœur M^{lle} Juliette Bamberger avait épousé Paul Terquem, cousin de son père, et fils du mathématicien Olry Terquem. Juliette était juive, Paul était catholique, les deux époux s'éteignirent l'un après l'autre pleins de jours et d'œuvres quelques années avant la guerre de 1914 et furent enterrés chacun suivant les rites de la religion où ils avaient vécu. Suivant les engagements pris, les cinq enfants avaient été élevés dans la religion de leur père. Le plus jeune, Henri Terquem, maire de Dunkerque pendant les terribles années de guerre, a été à la hauteur de sa tâche ; il a fait honneur à sa ville natale et à la Lorraine d'où sa famille est originaire. Digne fils de parents qui ont laissé un long souvenir à Dunkerque, il était beaucoup plus qu'un neveu, quelque chose comme un fils spirituel de son oncle Edouard Bamberger, qui était fier de lui. Les deux sœurs Cécile et Juliette étaient étroitement unies, les deux beaux-frères Edouard Bamberger et Paul Terquem fraternellement liés ; les enfants de M. et M^{me} Paul Terquem sont plus que des cousins pour Paul, le fils unique de M. et M^{me} Edouard Bamberger. L'affection continue à se transmettre de génération en génération, entre collatéraux aussi bien qu'en ligne directe.

*
**

Aux raisons morales et familiales qui expliquent l'étroite amitié d'Edouard Bamberger et de son beau-père Olry Terquem, s'ajoutent une communauté d'études et un goût très vif pour les sciences naturelles. Bachelier ès-lettres en 1843, bachelier ès-sciences en 1844, Bamberger avait fait ses études médicales à Strasbourg et soutenu le 27 février 1849 sa thèse de doctorat sur la phlébite spontanée non puerpérale ; il avait vingt-trois ans. Externe puis interne des hôpitaux de sa ville natale, il avait remporté la médaille d'argent en 1847 et la médaille d'or en 1848. Il n'avait concouru ni pour l'agrégation, ni pour le diplôme de médecin des hôpitaux, mais il avait été attaché comme aide de botanique à la Faculté de Médecine. A Strasbourg et plus tard à Metz, auprès de son beau-père, il poussa très loin ses

recherches sur les plantes, il tenait que le médecin doit en connaître à fond les propriétés, et en tirer profit en thérapeutique. Pénétré de la vérité du vieil adage qu'il n'y a pas de maladies, mais des malades, il rédigeait pour chacun d'eux une ordonnance appropriée à son état et à son tempérament, il reprochait aux jeunes médecins de recommander trop volontiers les spécialités qui les dispensent de réfléchir et de varier les formules du Codex. Ce n'est pas qu'il méprisât l'expérience des anciens et il ne se cachait pas d'avoir ordonné, dans des cas difficiles pour lesquels il n'entrevoit pas de traitement nouveau, de vieux remèdes dont il eût été embarrassé de justifier la composition, mais auxquels Hippocrate se félicitait déjà d'avoir eu recours. Il n'avait pas honte d'invoquer après tant de siècles le père de la Médecine, mais il rendait aux maîtres de la science moderne la justice qui leur était due. Il gardait une reconnaissance profonde aux professeurs de la Faculté de Strasbourg qui l'avaient formé et qu'on venait consulter avant 1870 de toutes nos provinces de l'Est et même de Paris. Un jour qu'on parlait devant lui des doctrines de Pasteur sur les microbes et sur l'antisepsie, il s'associait à l'éloge qu'on faisait du plus illustre savant de la France moderne, mais il rappelait qu'à Strasbourg, son maître, le chirurgien Sédillot, recommandait à ses élèves de ne jamais se servir d'un instrument avant de l'avoir fait bouillir; c'était de l'antisepsie avant la lettre. Bamberger savait beaucoup, il était très apprécié en Alsace et en Lorraine, il était membre titulaire de la Société des Sciences médicales de la Moselle depuis 1848, Membre résident de la Société de Médecine de Strasbourg depuis 1849; quand il alla s'établir à Metz en 1858, il eut tout de suite une clientèle nombreuse; les familles appréciaient ses soins, sa discrétion, son habileté à prévenir le mal; il était le confident des jeunes mères qui se réclamaient de ses conseils; il y a encore aujourd'hui en Lorraine et à Paris beaucoup de Messins et de Messines qui ont poussé devant lui leurs premiers vagissements et ouvert les yeux pour la première fois.

La médecine était pour lui un art, mais aussi une profession, et il ne laissa pas d'être embarrassé quand les électeurs l'aban-

donnèrent en 1881 à un âge où il était trop tard pour essayer, loin de Strasbourg et de Metz, de refaire une clientèle. Mais il aimait aussi à soigner les pauvres et il ne leur ménageait ni son temps ni ses soins ; il fut à Metz médecin du bureau de bienfaisance et de deux sociétés de secours mutuels. Ces fonctions plus honorables que lucratives étaient pour lui l'occasion d'un dévouement journalier, il s'en acquittait avec diligence, et l'intérêt affectueux qu'il portait à ce genre de malades ne leur était pas moins précieux que ses ordonnances. Il aimait à causer avec eux, à s'enquérir de leurs besoins, à les aider de toutes manières ; il s'attachait à ceux qu'il appelait les travailleurs courageux et honnêtes et qu'il avait appris à connaître à Strasbourg dès 1852, lorsqu'il était entré au Comité d'administration de l'École israélite d'Arts et Métiers de cette ville. Quand il s'établit à Metz, il continua de s'occuper des apprentis, de les pousser dans la voie où ils s'étaient engagés, ou de les en faire sortir quand ils montraient des dispositions pour quelque autre carrière. Bon et attentif pour chacun, il était persuadé qu'un ouvrier peut améliorer son sort et arriver par le travail à l'aisance, quelquefois même à la fortune, avec le concours de ceux que la naissance ou le hasard ont plus favorisés. En se faisant leur guide, il croyait accomplir un devoir ; il était ainsi en plein accord avec tous les membres de la famille Terquem et en particulier avec son beau-père dont les obligés n'ont pas oublié l'homme qui leur a tendu la main à leur début et qui les a guidés vers un brillant avenir.

Aussi bien n'est-ce pas la fortune qu'il désirait pour les étrangers, puisqu'il n'y prétendait pas pour lui-même ; il voulait leur faire part des connaissances littéraires et scientifiques qui étaient la grande joie de sa vie. Quand le Gouvernement impérial commença d'incliner vers le libéralisme, et que Victor Duruy, appelé en 1862 au ministère de l'instruction publique, provoqua en province comme à Paris la fondation de cours et de conférences, Edouard Bamberger fut un des conférenciers les plus goûtés de l'Hôtel de Ville de Metz. Il prit part à l'organisation de bibliothèques populaires. Il applaudit aux efforts de Jean Macé, le professeur du pensionnat du Petit Château à Be-

blenheim en Alsace, qui fut le fondateur de la Ligue de l'Enseignement ; il entra au Comité Messin de la Ligue en 1867 ; il y fit des leçons et il en devint même le vice-président.

Dès lors, Bamberger était classé dans les milieux Messins. Dévoué à ses malades et adoré d'eux, quelle que fut leur origine, leur opinion ou leur croyance, préoccupé surtout de répandre les grandes vérités morales ou de vulgariser les connaissances scientifiques qu'il jugeait indispensables, il ne choisissait pas, comme tel ou tel de ses collaborateurs, des sujets brillants qui provoquaient la contradiction et faisaient mettre la Ligue à l'index. Mais comme il était persuadé que toute opinion sincère a le droit d'être exposée et défendue, il se refusait à se séparer des membres mêmes compromettants de la Ligue et encourait avec eux les censures dont les évêques frappaient volontiers à cette époque tous les partisans des méthodes et des idées de Victor Duruy. Il y eut alors entre Messins comme entre beaucoup d'autres Français beaucoup de procès de tendance que les événements de 1870 firent oublier. Devant le danger et dans le malheur commun toutes les dissidences s'effacèrent ; les Allemands réalisèrent contre eux l'union sacrée.

Edouard Bamberger, qui connaissait leur ambition et suivait leurs progrès, les avait depuis longtemps signalés à ses amis particuliers et aux groupements où il avait audience. Arrivé à l'âge d'homme lors de la Révolution de février, il avait beaucoup admiré et beaucoup aimé les hommes de 1848 ; comme eux il était enthousiaste, généreux, désintéressé, il l'était encore aux dernières limites de la vie. Trop absorbé par ses études et par les préoccupations matérielles pour se mêler en 1848 aux événements politiques, il ne les en avait pas moins suivis de très près, et il avait gardé comme beaucoup de ses contemporains le plus mauvais souvenir du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Quand sa réputation de médecin et de conférencier fut faite à Metz, il se hasarda à traiter quelques questions politiques dans les journaux de la Moselle ; ses articles répondaient aux préoccupations de beaucoup de lecteurs, ils furent très appréciés par les libéraux.

Le Strasbourgeois, devenu Messin, n'oubliait pas la position

dangereuse de sa ville natale et les ambitions que les Prussiens avouaient dès 1815. Il était frappé de la faiblesse et des incertitudes de la politique étrangère de Napoléon III ; autant que du coup d'Etat, il lui en voulait de la journée de Sadowa qui avait été un échec pour la France aussi bien que pour l'Autriche et qui lui en faisait prévoir d'autres.

Aussi, lorsque le ministre Ollivier réclama des Français un dernier plébiscite, c'est-à-dire un blanc-seing qui devait leur coûter si cher, Edouard Bamberger se demanda s'il n'y avait pas lieu de se départir de la réserve relative que s'était toujours imposée un médecin, très dévoué à ses concitoyens, très soucieux de les instruire, mais aussi peu désireux que possible de se mêler à la politique active. A une époque où la liberté de réunion et la liberté de la presse sont absolues, où la discussion de tous les grands intérêts publics est ouverte à tous, il est difficile de comprendre ce qu'était dans une ville de province pour un homme paisible et dont la position dépendait pour beaucoup des autres, une intervention de ce genre. Bamberger hésita longtemps avant de prendre officiellement position contre le plébiscite et de s'engager sans esprit de retour. Il racontait volontiers qu'ayant tergiversé longtemps avant de tenir une réunion publique, il était arrivé à la préfecture pour faire la déclaration de rigueur au moment où les bureaux venaient de fermer et les délais légaux d'expirer. Mais il s'était croisé avec le préfet qui appréciait le médecin et son beau-père le zoologiste ; les préfets de 1870 n'étaient plus dans les mêmes dispositions que ceux de 1852. Mis au fait, celui de la Moselle reçut la déclaration et se chargea de la faire enregistrer lui-même par ses bureaux. Plus tard, Edouard Bamberger, député à l'Assemblée nationale, fit maintenir par la République l'ancien fonctionnaire de l'Empire dans les cadres de l'administration préfectorale.

La réunion eut lieu le 1^{er} mai 1871. Bamberger avait donc le droit de dire qu'il était pour quelque chose dans le vote de la ville de Metz qui donna le 8 mai une majorité de 800 non. Toutes les oppositions s'étaient coalisées ; le patriotisme averti et ombrageux des Messins se méfiait des mauvais bergers.

*
* *

Ils n'avaient que trop raison ; au mois de juillet, la déclaration de guerre et les événements qui se précipitaient justifiaient les prévisions les plus pessimistes. Le mois d'août voyait se dérouler les grandes batailles autour de Metz où l'attitude énigmatique de Bazaine rendait inutiles le dévouement des chefs et l'héroïsme des soldats. Le siège de la ville commençait dans les plus mauvaises conditions, il fallait nourrir 150.000 soldats de l'Armée du Rhin destinée à combattre en rase campagne, tandis qu'on n'avait prévu que la défense de la place et l'entretien de la garnison. Les privations commençaient. Médecins et habitants se dévouaient malgré les difficultés aux malades, aux blessés, aux convalescents. Dans cet immense amour pour nos pauvres soldats, les cultes étaient confondus comme les cœurs, a dit Edouard Bamberger (*Souvenirs du Blocus de Metz*). Lui-même allait deux fois par jour à l'ambulance de l'île Chambière ; il était attaché en outre à celle de la Loge maçonnique ; on l'appelait à la Caserne Coislin et à l'École d'Artillerie ; il travaillait la nuit comme le jour et il allait aussi soigner des blessés qui étaient recueillis par des particuliers. Fatigues, privations n'étaient rien auprès des souffrances morales, de la colère et de l'inquiétude qui gagnaient les bons citoyens. Quand les petits enfants mouraient faute de lait, on savait qu'on servait une cuisine délicate et de fine pâtisserie au quartier général ; quand le pain manquait pour les civils et pour la troupe, on donnait du blé aux chevaux de Bazaine. « La trahison sue de toutes parts », dit un jour à Bamberger un ouvrier clairvoyant dont le jugement devançait celui du Conseil de Guerre de Trianon. Un grand chef cherchait à calmer les angoisses du vaillant maire de Metz, M. Félix Maréchal, et cependant on sentait approcher la fin. Ce fut le 28 octobre. Le canon s'était tu ; la Mutte, la maîtresse cloche de la cathédrale qui a sonné toutes les grandes heures de Metz, ses joies et ses tristesses, tintait pour annoncer la suprême douleur : la capitulation, la captivité des troupes, la remise des armes et l'arrivée de l'ennemi.

Pendant quatre mois, les Messins, soumis aux duretés de l'occupation, suivaient avec anxiété les progrès de l'invasion en France et les glorieuses mais impuissantes tentatives de résistance. Il y eut parfois des heures d'espoir, mais une mauvaise nouvelle avait vite fait de ramener les Messins à la triste réalité. Enfin Paris succomba, un armistice fut signé, et les Français furent appelés, même dans les territoires envahis, à envoyer des députés à l'Assemblée nationale. Le mandat électif était dans ces circonstances une charge plus qu'un honneur ; on pensait naturellement aux citoyens clairvoyants qui avaient dénoncé le péril, essayé de le conjurer, et qui s'étaient dépensés sans compter pour les autres. C'est ainsi qu'Edouard Bamberger fut inscrit sur la liste des candidats républicains, la liste dite du *Courrier*, du nom du journal qui la recommandait aux électeurs. Il n'avait pas sollicité cet honneur, dont il ne pouvait attendre que l'exil, si Metz tombait définitivement aux mains de l'ennemi ; il avait essayé de s'y dérober, mais il avait cédé aux sollicitations de ceux qui lui disaient : « Vous allez nous défendre ; c'est un beau dévouement de votre part. » « Quelle responsabilité va peser sur moi ! » écrivait-il le 6 février. Les élections eurent lieu le 8, il fut élu le 9^e avec tous ses compagnons de liste ; il y avait un écart de 9.000 voix entre Edouard Bamberger et le candidat le plus favorisé de l'autre liste.

En d'autres temps, écrivait le *Courrier*, nous aurions pu célébrer ce triomphe, nous réjouir de ce succès d'une cause qui, pendant quarante-trois ans, n'a jamais cessé d'être celle de ce journal. Mais, lorsque la France est en deuil, lorsque notre nationalité est en péril, quelle joie, quelle satisfaction, pourrait trouver place dans nos cœurs ?

*
* *

Les sentiments du *Courrier* étaient ceux d'Edouard Bamberger. Le 1^{er} mars, au sortir de l'Assemblée, il avait appris la mort de Küss, son maître et son ami, député du Bas-Rhin, qui était arrivé malade à Bordeaux et que la nouvelle de la cession de l'Alsace à l'Allemagne avait tué. Le 5 mars il avait quitté la

ville et l'Assemblée avec ses collègues des départements livrés à l'ennemi. Mais un tiers de celui qu'il représentait restait à la France et les députés avaient été nommés au scrutin de liste ; d'autre part un représentant une fois élu est au service du pays tout entier et non pas d'une seule circonscription. Il y avait autant de raisons pour continuer à siéger que pour se démettre. Edouard Bamberger les discutait à Dunkerque auprès de son beau-frère qui lui avait offert l'hospitalité lorsqu'il apprit le dimanche 19 mars les événements qui s'étaient produits à Paris le 18. « Le 20 au matin une dépêche télégraphique de Thiers affichée à la sous-préfecture adjurait tous les députés de se ranger autour de lui à Versailles. La situation était terrible ; il y avait des dangers à traverser Paris, il n'y avait donc plus à hésiter. » Bamberger partait le jour même et le 21 il était à Versailles, où chacun le félicitait de son retour, à la droite comme à la gauche de l'Assemblée.

Dès lors, il ne dévia plus de la ligne qu'il s'était tracée. Il suivit assidûment les séances publiques, les travaux des commissions, les réunions des groupes républicains, il fut par excellence le député exact et laborieux qui se croit tenu de remplir toutes les obligations de son mandat et qui ne se reconnaît pas le droit d'en tirer parti pour servir des intérêts particuliers. Il ne cachait pas ses convictions républicaines et les députés de la droite qui avaient la majorité dans la plupart des bureaux ne l'envoyaient pas volontiers siéger dans les commissions importantes ; ils le désignaient surtout pour la commission des Congés et il se vengeait avec esprit en refusant d'en accorder à ceux de ses collègues qui se targuaient volontiers de leur titre pour recommander leurs protégés dans les Ministères, mais qui s'éloignaient de Versailles pour aller combattre la République en province ou faire la cour à leurs princes à l'étranger. Edouard Bamberger comprenait mal qu'après la leçon de 1870 on hésitât encore sur la forme de gouvernement à donner à la France, il s'impatientait des lenteurs et des ménagements de Thiers, mais il votait généralement pour lui, parce qu'il le considérait comme le pilote le plus capable de mener au port l'esquif encore fragile. En revanche, le maréchal de Mac-Mahon

et surtout ses ministres lui inspiraient des préventions et des défiances qu'il ne cachait pas à ses amis politiques et qui se traduisaient dans les scrutins. On en trouve l'exposé dans la correspondance dont il gardait copie et dans son carnet qu'il rédigeait tous les soirs avec autant de précision que de fidélité pour s'expliquer à lui-même toutes ses décisions et pour en rendre compte à ses électeurs soit dans les journaux de Meurthe-et-Moselle, soit dans des lettres privées, soit plus tard dans des réunions, quand il fut député de Boulogne-Neuilly.

En séance, il s'effaçait volontiers devant les anciens du parti, devant les chefs de groupe et les orateurs de l'Assemblée ; aux hommes qui avaient bien mérité de la République, les Arago, les Crémieux, les Barthélemy Saint-Hilaire, à ceux qui avaient souffert pour elle des interruptions de carrière, la pauvreté ou l'exil, les Jules Simon, les Quinet, plus tard à la Chambre des Députés, Emile Deschanel, le père de M. le Président de la République, il vouait son affection et son estime et donnait tout son respect ; il renonçait sans amertume à des projets d'intervention qu'il avait formés quand on lui en démontrait l'inopportunité.

En revanche, l'élu de Metz, n'épargna ni les efforts, ni les démarches, pour obtenir la mise en jugement du maréchal de France qui avait failli à son devoir en immobilisant l'Armée du Rhin. Contre un parti puissant qui craignait d'affaiblir la discipline en dévoilant les tares d'un grand chef, contre Thiers qui était hostile aux poursuites, il eut gain de cause, et il s'en félicita toujours, non que le châtement atténuât pour lui les rigueurs de l'exil et pour la ville captive celles de la tyrannie allemande, mais c'était une expiation nécessaire et une satisfaction donnée à la justice. « Faire la lumière sur la reddition de Metz », pour employer ses propres expressions fut un des objets de sa courte carrière politique.

On le savait. Des Lorrains qui avaient ou croyaient avoir quelque renseignement utile à fournir sur la louche attitude du maréchal Bazaine, des officiers que les règlements militaires condamnaient au silence, mais qui avaient en mains des preuves non équivoques des pratiques criminelles de l'ancien comman-

dant de l'Armée du Rhin, s'adressaient à lui ; il était leur intermédiaire auprès du maréchal Baraguey d'Illiers, président du Conseil d'enquête sur les capitulations, et, bien qu'il fût très réservé dans ses rapports avec les princes, auprès du duc d'Aumale, président du Conseil de Guerre de Trianon. « On me prend, écrit-il le 14 juin 1872, pour le grand patriote chargé de poursuivre la vengeance publique. » Son intervention ne fut pas inutile pour la manifestation de la vérité.

On aurait tort de croire d'ailleurs qu'Edouard Bamberger exagérait en cette affaire l'expression et les conséquences de sa douleur patriotique ou les méfiances exagérées de certains démocrates à l'endroit de l'ancienne armée. Un homme qui n'était pas suspect, un Lorrain qui devait mourir plus tard dans son village natal, tombé temporairement aux mains de l'ennemi, Alfred Mézières, avait publié le 25 septembre 1872, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article qui n'était qu'un acte d'accusation, et le Conseil Municipal de Metz avait fait imprimer lui aussi sous ce titre : *Le blocus de Metz*, pour l'édification des contemporains et de la postérité un véritable réquisitoire. Si l'on en croit le biographe de Mgr Dupont des Loges, les sentiments du grand évêque de Metz étaient encore en 1879 ceux du Conseil Municipal au lendemain du siège (abbé Klein, *Vie de Mgr Dupont des Loges*, p. 192, Paris, Poussielgue, 1899), et le roi de Prusse avait peut-être des raisons pour lui répondre : « Bazaine s'est conduit en vaillant soldat, et a fait ce qu'il pouvait faire », mais le point de vue d'un Hohenzollern n'est pas celui des Français. Représentant de Metz à Versailles, Bamberger devait donner satisfaction à ses concitoyens.

Le 25 avril 1872 la cause qui lui tenait au cœur était en bonne voie. Le député avait demandé que les procès-verbaux de la Commission d'enquête sur les capitulations fussent tous publiés ; la Commission chargée d'examiner le projet était tout entière favorable ; cette fois ses collègues de la droite, en plein accord avec Bamberger sur cette question d'honneur national, l'avaient nommé commissaire. Au mois de mai la mise en jugement de Bazaine était décidée, au mois de juin il appartenait à la justice qui n'avait plus qu'à accomplir son œuvre. La con-

damnation à la peine de mort et à la dégradation militaire fut prononcée le 9 décembre 1873 ; la commutation signée le lendemain par le Président de la République parut à beaucoup injuste et en tout cas prématurée. Au premier moment (Carnet IV) Bamberger indigné voulait donner sa démission. La fuite du prisonnier, mal gardé au fort Sainte-Marguerite, l'émut beaucoup moins ; le coupable avait échappé au châtiement matériel. La condamnation et la flétrissure restaient ; des essais plus ou moins adroits de réhabilitation ne les ont jamais effacées.

Aussi bien Bamberger avait-il mieux à faire qu'à s'appesantir sur les conséquences d'une décision qui ne dépendait pas de lui. Il avait fait son devoir ; ce n'était pas sa faute si le Gouvernement avait mal compris le sien. A lui restait avec son mandat de député une tâche délicate à remplir.

Une des raisons qui l'avaient ramené à l'Assemblée nationale était le désir de rendre service à ses anciens électeurs. Percepteurs, débitants de tabac, instituteurs que l'Allemagne chassait ou qui refusaient d'obéir à ses lois, s'adressaient à lui ; il fallait sauvegarder les intérêts de la Chambre de Commerce de Metz et bientôt ceux des producteurs lorrains que la force avait séparés de la France, et contre qui la France dressa trop tôt des barrières douanières. Dès 1872, il commence cette correspondance qui portait les preuves de son activité bienfaisante en Lorraine et dans toutes les parties de la France.

Ce n'est pas que Bamberger fût un solliciteur ou un quémendeur. Incapable de rien réclamer pour lui-même, il répugnait à transmettre des demandes de faveurs personnelles ou peu justifiées. Aux personnes qui prennent volontiers les députés pour leurs commissionnaires, il rappelait en souriant l'article 130 du Règlement de l'Assemblée qui leur interdisait d'intervenir dans les affaires particulières ; il se contentait souvent d'apostiller les pétitions qu'il était prié de transmettre. « Il y a, je le reconnais, écrivait-il en novembre 1873, des députés qui obtiennent bien des choses en stationnant dans les bureaux des Ministères plus que dans la Salle des séances ; je n'appartiens pas à cette catégorie ». Mais pour ses compatriotes restés en

pays envahis, pour ceux que l'exil avait dispersés dans tous les coins de la France, rien ne lui coûtait, ni les démarches, ni les lettres, son carnet de correspondance, aussi exactement tenu qu'un carnet de comptes, en fait foi. « Je vous renouvelle mes excuses au sujet de mes fréquentes réclamations, écrit-il à un Ministre le 14 janvier 1874, mais, le jour où je me suis décidé à reprendre ma place sur les bancs de l'Assemblée, je me suis juré à moi-même d'être le plus souvent que je le pourrai l'interprète de nos malheureux émigrés auprès de l'Administration. »

Ce déraciné, qui avait fait sa déclaration d'option le 17 janvier 1872 ressentait une tendresse fraternelle pour tous les déracinés qui avaient dû planter leur tente à Paris ou dans quelque autre point du territoire national, mais qui regrettaient comme lui le village dont l'accès leur était désormais interdit, les villes tombées aux mains de l'ennemi, le paysage mosellan, l'Esplanade avec la statue du héros et l'horizon familier des côtes.

Bamberger a été le vrai représentant et le mandataire fidèle de ses concitoyens de la Moselle et en particulier de l'arrondissement de Metz pendant toute la durée de l'Assemblée nationale ; il l'est demeuré pendant le temps qu'il a passé à la Chambre des Députés en 1876 et en 1877, et de 1877 à 1881, quand il fut réélu avec les 363 après les événements du 16 mai et la dissolution de la Chambre. Son inlassable dévouement et sa fidélité à ses commettants n'avaient pas été étrangers aux démarches que des amis avaient entreprises à son intention en 1876 et qui avaient réussi à faire de lui le député de la circonscription de Boulogne-Neuilly.

En 1881, il était battu aux élections générales ; il se retrouvait, vieilli de dix ans, dans la situation où l'avaient placé les événements de 1877, sans foyer, sans carrière assurée. Il avait travaillé pour les autres sans jamais songer à lui ; il avait interrompu trop longtemps la carrière médicale pour songer à la reprendre, et cependant il fallait ajouter quelque chose aux revenus de son très modeste patrimoine. Avant de quitter le Ministère de l'Instruction Publique, Jules Ferry le nomma

Bibliothécaire adjoint au Muséum d'Histoire naturelle, et un successeur de Jules Ferry porta son traitement à 3.000 francs.

Fraîchement reçu dans un établissement qu'il avait visité comme député, et dont il avait critiqué les méthodes administratives, il fut bientôt apprécié pour son exactitude, pour sa discrétion, pour son dévouement, pour sa droiture. Chaque jour ce fonctionnaire modèle quittait Passy où il demeurait, prenait le bateau et avançait régulièrement le travail du catalogue qu'il ne poursuivait pas en bureaucrate, mais auquel il s'intéressait en savant. Appelé tard, — à plus de cinquante ans, — à ce modeste emploi, il en était encore titulaire lorsqu'il mourut ; il l'avait rempli jusqu'à la fin avec la même conscience, et il avait été le fonctionnaire rare qui ne demande ni avancement, ni augmentation, ni décoration. Sur ce point, il n'a jamais varié. A un correspondant qui lui demandait d'appuyer une demande de croix, le député refusait formellement son concours : « Il serait triste, lui disait-il en avril 1872, de penser qu'en France on ne saurait compter sur le dévouement de ses compatriotes qu'à la condition de leur promettre des médailles. » A propos d'un autre solliciteur qui avait cru faire fléchir son intransigeance en lui parlant de son beau-père il écrivait la même année : « De hauts fonctionnaires de l'Instruction publique lui ont déjà offert la décoration. M. Terquem l'a refusée. L'affection de ses amis, le respect de tous ceux qui le connaissent, la satisfaction du devoir accompli lui suffisent. » « J'aime à croire, disait encore Bamberger, que l'on sait se dévouer pour se dire à soi-même : Tu as bien fait. »

Ce témoignage à coup sûr Edouard Bamberger pouvait se le rendre, et ceux-là aussi le lui rendaient qui le visitaient fidèlement dans sa retraite de Passy ou à Dunkerque dans les séjours qu'il y fit chaque année jusqu'à la mort de sa femme. Il s'intéressait à tout ; les grands événements de politique intérieure continuèrent à le passionner, même lorsqu'il eut quitté le Palais-Bourbon. Mais ce qui le préoccupait le plus, c'étaient les événements du dehors et les complications internationales. Il répétait souvent que la guerre sortirait de la question d'Orient : arrivé à un âge très avancé, n'espérant plus rien pour lui-même,

se disait-il dans le secret de son cœur qu'un jour les grandes réparations pourraient sortir d'un conflit provoqué à l'Est de l'Europe ?

Ce qui est certain, c'est qu'il a parlé jusqu'au dernier jour avec la même tendresse de Strasbourg, sa ville natale et de Metz, sa ville d'adoption ; c'est qu'il est resté fidèle aux doctrines qui avaient dirigé sa conduite, inspiré toutes ses actions et sur lesquelles il fondait sa haute idée du devoir. Dans ses dernières volontés, il affirmait sa croyance en Dieu et en une autre vie ; il saluait la mort libératrice qui le réunirait à la compagne qui l'avait précédée dans la tombe, et il exprimait l'espoir d'être le témoin, dans un monde meilleur, des joies qui attendaient ses proches sur la terre. Qu'aurait-il écrit s'il avait pu prévoir que moins de dix ans après sa mort la Mutte sonnerait en volée pour annoncer l'entrée triomphale à Metz des poilus, de trois maréchaux de France, de Georges Clemenceau, son ancien collègue de l'Assemblée nationale qui avait voté avec lui le 1^{er} mars 1871 contre la ratification des préliminaires de Versailles, d'un Président de la République qui avait mérité par sa ténacité lorraine d'être le représentant et l'interprète de la justice immanente ? S'il est juste que les gens de bien se survivent dans la mémoire de ceux qui les ont aimés et que leurs contemporains s'efforcent de prolonger leur souvenir, ne convient-il pas que le nom et l'œuvre d'Edouard Bamberger soient évoqués dans sa ville natale au premier Congrès des Sociétés savantes qui s'y tient depuis la victoire ?

MAYENNE, IMPRIMERIE CHARLES COLIN
